Les Menhirs de Langon



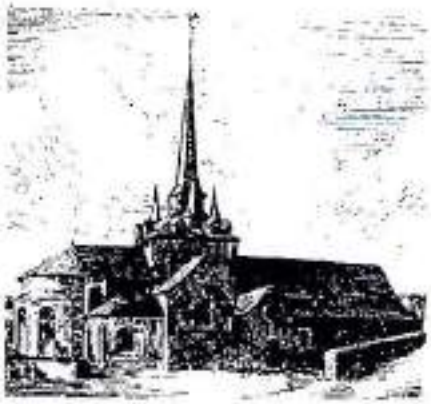
La Chapelle de Brain



Brain sur Vilaine



Renac



Langon

Paroisse Saint Melaine en Pays de Redon

LES MENHIRS N°951 Juin 2026

EDITORIAL

Nous venons de célébrer la solennité de la Pentecôte, le dimanche 24 mai. La Pentecôte est l'une des grandes fêtes du christianisme. Elle est célébrée cinquante jours après Pâques et vient, en quelque sorte, clore le temps pascal. Comme Pâques, elle est une fête mobile, dont la date varie chaque année. Elle marque l'aboutissement du mystère pascal : après la résurrection du Christ et son ascension, Dieu accomplit sa promesse en envoyant l'Esprit Saint sur ses disciples.

Cette fête trouve son origine dans l'Ancien Testament. Le mot « Pentecôte » vient du grec *pentêkostê*, qui signifie « cinquantième ». Chez les Juifs, elle correspondait à la fête des Semaines, célébrée cinquante jours après la Pâque. À l'origine, il s'agissait d'une fête agricole, une action de grâce pour les récoltes, mais elle est devenue aussi la mémoire du don de la Loi à Moïse sur le mont Sinaï. Déjà, cette fête était marquée par l'idée du don de Dieu à son peuple : don de la Loi, don de l'Alliance.

Dans le Nouveau Testament, cette fête prend un sens nouveau et décisif. Ce n'est plus seulement la Loi qui est donnée, mais l'Esprit lui-même, inscrit désormais dans le cœur des croyants. Le livre des Actes des Apôtres rapporte que, « le jour de la Pentecôte étant arrivé, ils se trouvaient tous ensemble dans un même lieu » (Ac 2, 1). Les disciples sont réunis au Cénacle, à Jérusalem, dans l'attente de la promesse de Jésus.

C'est alors que survient un événement extraordinaire : « tout à coup, un bruit survint du ciel comme un violent coup de vent : la maison où ils se tenaient en fut remplie tout entière. Des langues comme de feu leur apparurent… Tous furent remplis de l'Esprit Saint » (Ac 2, 2-4). Le vent et le feu manifestent la puissance et la présence de Dieu. L'Esprit Saint se donne, non plus de manière extérieure, mais en habitant les disciples eux-mêmes.

Cette effusion de l'Esprit s'accompagne d'un signe étonnant : les apôtres se mettent à parler en d'autres langues. « Chacun les entendait dans sa propre langue » (Ac 2, 6). Ce phénomène de glossolalie n'est pas un désordre, mais une œuvre d'unité. Là où le récit de Babel évoquait la division des hommes par la diversité des langues, la Pentecôte manifeste au contraire leur rassemblement. Des hommes venus de toutes les nations entendent proclamer « dans leurs langues les merveilles de Dieu » (Ac 2, 11).

Ainsi se révèle l'universalité de l'événement. Le salut offert par Dieu en Jésus-Christ est destiné à tous les peuples, sans distinction. Le don des langues permet de porter cette Bonne Nouvelle jusqu'aux confins de la terre. La Pentecôte marque donc le début de la mission universelle de l'Église.

Elle transforme profondément les apôtres. Avant cet événement, ils étaient enfermés dans la peur. Après avoir reçu l'Esprit Saint, ils deviennent audacieux et courageux.

Pierre, qui avait renié Jésus, prend la parole publiquement et proclame : « Que toute la maison d'Israël le sache avec certitude : Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié » (Ac 2, 36). La Pentecôte fait d'eux des témoins.

Cet événement réalise pleinement la promesse faite par Jésus à ses disciples : « Je ne vous laisserai pas orphelins » (Jn 14, 18). L'Esprit Saint est donné comme présence de Dieu, comme force intérieure et comme guide. Jésus avait aussi annoncé : « Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint… vous serez alors mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8). Cette promesse devient réalité au jour de la Pentecôte. Depuis lors, la Pentecôte demeure une fête essentielle pour l'Église. Elle rappelle que l'Esprit Saint continue d'agir dans le monde, qu'il soutient les croyants et les envoie en mission. Elle est la fête de l'Église naissante, mais aussi celle de l'Église vivante aujourd'hui.

La Pentecôte apparaît ainsi comme la réalisation du projet de Dieu : un peuple rassemblé dans l'unité, animé par son Esprit et envoyé annoncer à tous les hommes la promesse du salut.

Père Amour Vivaldi NTSIANGANA

Retour sur le mois de mai

◊ 5 mai : Réunion des bénévoles de la paroisse Saint Melaine

Ce mardi 5 mai, une quinzaine de bénévole a répondu présents à l'invitation de Maurice et Laurence de Langlois pour la rencontre trimestrielle avec P. Thibault dans le presbytère de La Chapelle de Brain.

La Semaine Sainte dans notre paroisse

Le premier point abordé a été un bilan des célébrations du Temps Pascal dans les différents clochers. Pendant cette période liturgique assez dense, on retiendra la joie pour les équipes liturgiques de travailler de concert avec les bénévoles pour la célébration du Jeudi Saint à l'église de Bains-sur-Oust, les différentes propositions pour méditer le Chemin de Croix, et notamment celui qui a été proposé aux enfants le jour du Vendredi Saint, après l'école, à La Roche du Theil.

La Vigile Pascale était célébrée une nouvelle fois à Saint-Charles, avec le baptême de deux jeunes. Le P. Thibault a rappelé que la célébration de baptêmes aux Vigiles Pascales ne sera plus exceptionnelle, comme auparavant, les demandes de baptêmes d'adultes sont en forte augmentation et sont toujours

célébrés lors de cette messe. Il faudra en tenir compte dans les préparations liturgiques de ces messes.

Animation liturgique : problèmes techniques et nouveaux carnets

Le chant demeure un pilier de la liturgie dominicale mais il reste aussi une question sensible.

Dans certaines églises de notre paroisse, la sonorisation n'est pas parfaite, malgré l'attention régulière des bénévoles qui en portent la charge. Il arrive aussi que ces installations techniques fragiles soient déréglées par des personnes de bonne volonté mais sans connaissance.

Afin que l'assemblée profite pleinement du soutien de la chorale, il est décidé qu'à Langon, à compter du dimanche 10 mai, celle-ci s'installe sur les premiers rangs devant l'animateur ou animatrice.

D'autre part, la question du choix des ordinaires et des chants est abordée. Les équipes liturgiques doivent veiller à ce que les choix pour un dimanche ne soient pas identiques à ceux de la semaine précédente mais également au réemploi des chants appris pendant les répétitions du mercredi après-midi. Tous les quinze jours, les paroissiens qui le souhaitent sont invités à répéter de nouveaux chants, il serait dommage que dans les dimanches qui suivent, ils ne soient pas repris. Le toute est de mixer chants traditionnels et nouveaux chants.

Dans le courant du mois de mai, de nouveaux carnets sont arrivés dans nos clochers. Ils ressemblant aux livrets blancs arrivés il y a un peu plus d'un an. Il s'agit des chants à prendre pour toutes les fêtes et solennités. La reliure de ces nouveaux livrets est de couleur rouge quand le livret actuel, qui contient les chants pour le temps ordinaire, lais apparaître une reliure de couleur verte. Une fois les nouveaux livrets arrivés, le curé invite les quatre clochers à se défaire de façon définitive des carnets bleus.

Les Pardons de l'été

Notre paroisse compte de nombreux pardons pendant les mois d'été, tant dans les clochers de Saint Conwoïon que dans ceux de Saint Melaine. Le calendrier sera fait de telle manière qu'il n'y ait pas deux pardons le même dimanche, même si cela crée un léger décalage avec la date d'origine (notamment pour la Saint Fiacre à Renac).

Il est déjà convenu que Le P. Amour présidera la Saint-Melaine le 19 juillet et le P. Thibault présidera le 15 août à La Chapelle de Brain.

Au mois de juin et dans les mois à venir

◊ **19, 20 et 21 juin à La Roche du Theil : Être missionnaire à la lumière de l'Amour**

Le mois de juin sera riche en événements à la Roche, comme chaque mois. Mais pour les différentes sessions, nous vous laissons consulter le site de la Roche du Theil.

Ce mois-ci, nous sommes tout particulièrement invités à un événement exceptionnel auquel nous pouvons participer « à la carte », en fonction de nos intérêts et de notre disponibilité.

A la suite de la lettre Léon XIV qui a mis en lumière trois saints français : Saint Jean-Eudes (qui est fondateur de la communauté qui anime le centre de la Roche du Theil), Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Saint Jean-Marie Vianney, l'équipe de La Roche du Theil a réussi à faire venir à Bains sur Oust les reliques de ces trois grands saints.

A cette occasion, pendant trois jours, de nombreux temps forts sont proposés :

- Le vendredi 19 après-midi et soir : une série de conférences mettront en lumière la dimension missionnaire des trois grands saints. Mgr d'Ornellas proposera à 20h30 de méditer sur l'appel à « être missionnaire à la lumière de l'amour ».
- Le samedi 20 au matin : des témoignages permettront de proposer des pistes pour vivre cet appel aujourd'hui.
- Le samedi 20 après-midi : différentes associations et services d'Église seront présents dans des stands pour que chacun puisse découvrir et rencontrer des chrétiens « en mission »
- Le dimanche 21 matin : Mgr Dubost, eudiste et évêque émérite, proposera une nouvelle conférence qui sera suivie d'une messe d'action de grâce présidée par Mgr d'Ornellas. Le chœur Maris-Stella donnera un concert.

Pour vous inscrire et réserver des repas si vous le souhaitez, rendez-vous sur le site internet de La Roche du Theil ou appelez le **02 99 71 11 46.**

◊ 21 juin : Fête des Ecoles du RPI Saint-Melaine



Venez vivre un moment joyeux, ludique et artistique avec les enfants des écoles du RPI Saint Melaine :

– 10h30 : Messe
– Possibilité de restauration sur place
– 14h : Défilé
– 14h30 : Spectacle

◊ Dimanche 19 juillet : Pardon de la Saint-Melaine



10h : Procession suivie de la Messe présidée par le P. Amour Vivaldi Ntsiangana

12h30 : Repas (Adulte 15€ /Enfant -8ans 7€)
Kir
Moules-frites
Fromage/Tarte Abricot
Café

Après-midi : Fête champêtre

Réservation : Mme Lollivier 06 78 52 23 32

AGENDA DU MOIS DE JUIN

Lundi 1er juin	*Saint Justin*
Mardi 2 juin	Fraternité paroissiale Messe à la Chapelle de Brain à 11h30
Mercredi 3 juin	Messe à Brain à 9h30
Jeudi 4 juin	
Vendredi 5 juin	Saint Boniface
Samedi 6 juin	
Dimanche 7 juin	**Fête du Saint-Sacrement** **Messe à Brain à 10h30**
Lundi 8 juin	
Mardi 9 juin	
Mercredi 10 juin	Messe à Brain à 9h30
Jeudi 11 juin	*Saint Barnabé*
Vendredi 12 juin	***Sacré-Cœur de Jésus***
Samedi 13 juin	*Cœur Immaculé de Marie*
Dimanche 14 juin	**11e dimanche du T.O.** **Messe à Langon à 10h30**
Lundi 15 juin	

AGENDA DU MOIS DE JUIN

Mardi 16 juin	
Mercredi 17 juin	Messe à Brain à 9h30
Jeudi 18 juin	
Vendredi 19 juin	14 h : Colloque « Trois Saints une même mission » à la Roche du Theil
Samedi 20 juin	Journée : Colloque « Trois Saints un même mission » à la Roche du Theil
Dimanche 21 juin	**12e dimanche du T.O.** **Messe à La Chapelle de Brain à 10h30** ***Fête du RPI St Melaine*** *Messe à 11h présidée par Mgr d'Ornellas à la Roche du Theil dans le cadre du colloque « Trois Saints une même mission*
Lundi 22 juin	
Mardi 23 juin	
Mercredi 24 juin	Messe à Brain à 9h30 *Saint Jean-Baptiste*
Jeudi 25 juin	
Vendredi 26 juin	
Samedi 27 juin	
Dimanche 28 juin	**12e dimanche du T.O.** **Messe à Renac à 10h30** *Pardon St Méen à Bains*
Lundi 29 juin	*Saint Pierre et Saint Paul*
Mardi 30 juin	

Pour bien comprendre la liturgie

Chant de communion ou chant d'action de grâce ?

Nous voilà face à un dilemme : le chant de communion doit-il commencer aussitôt le début de la procession ? Ou bien pendant ? Ou bien encore une fois que la communion est achevée ?

Ce chant est l'un des plus anciens qui nous ait été légué par une tradition liturgique presque bimillénaire. On avait l'habitude dans les premiers siècles de chanter un psaume au cours du rite de la communion. La pratique de la communion s'étant restreinte au Moyen-Age, on en est venu à chanter une antienne, le plus souvent par une chorale, mais une fois le rite achevé. Avant la réforme liturgique de Vatican II, la pratique de chanter des hymnes et des cantiques après l'antienne de la communion – en latin comme en français – était largement répandue.

Aujourd'hui, voici ce que l'Église nous indique dans la *Présentation Générale du Missel Romain* (PGMR) au sujet du chant de communion : « *Pendant que le prêtre consomme le Sacrement, on commence le chant de communion* » (PGMR 86). Premier point : si un chant de communion a été prévu, on peut le commencer dès lors que le célébrant « *consomme le Sacrement* ». Lors de la communion des fidèles, nous sommes invités à chanter « *pour exprimer par l´unité des voix l´union spirituelle entre les communiants* » (*idem*). L'idée est de chanter ensemble, d'où la pratique de choisir un chant avec un refrain facile à mémoriser pour le chanter en assemblée, afin de « *montrer la joie du cœur et mettre davantage en lumière le caractère "communautaire" de la procession qui conduit à la réception de l'Eucharistie* » (*idem*).

Mais alors, peut-on chanter après la communion ? Bien-sûr que oui ! Voici ce que précise ce même document dans lequel l'Église nous détaille les rites de la messe : tout d'abord, « *le chant est exécuté soit par la chorale seule, soit par la chorale ou le chantre avec le peuple* ». Puis : « *s´il n´y a pas de chant, l'antienne proposée dans le Missel peut être dite soit par les fidèles, soit par quelques-uns d´entre eux, soit par un lecteur ou, à défaut, par le prêtre, après avoir lui-même communié et avant qu'il ne distribue la communion aux fidèles* » (PGMR 87). On a bien précisé : « *Lorsqu'il n'y a pas de chant* » …

À noter que le silence et la prière qui l'accompagne sont aussi mentionnés : « *Lorsque la distribution de la communion est achevée, le prêtre et les fidèles, si cela est opportun, prient en silence pendant un certain temps* » (PGMR 88). Un silence peut être « *opportun* », pour reprendre les termes du Missel. L'absence de musique ou de chant ne signifie pas absence de participation. Le Sacrement de la communion a été distribué ; chacun prie. À cet instant, la liturgie accorde à nouveau un espace à la prière, à la louange, comme une intention de prolonger le moment privilégié que chacun vit avec le Seigneur, notamment grâce à un chant d'action de grâce : « *Si on le décide ainsi, toute l´assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange* » (*idem*).

Cette distinction entre chant de procession et chant après la communion nous amène à être attentifs au sens des paroles et à la composition musicale. Pour le premier, on choisira plutôt des paroles qui magnifient la réception du sacrement du Corps et du Sang du Christ, ou qui accompagnent la démarche de ceux qui s'approchent de l'autel. Après avoir communier, on chantera davantage les fruits de l'Eucharistie, à savoir l'union au Christ, l'unité, la charité… Les mélodies seront plus méditatives pour favoriser l'intériorité.

Pour terminer, disons que le chant de communion est le dernier chant rituel de la messe. Le missel n'en prévoit pas d'autre. Le chant d'envoi est une possibilité mais pas une nécessité au sens liturgique du terme. D'où l'importance du chant de communion à interpréter au bon moment, avec des paroles adéquates (qui se réfèrent au mystère de l'Eucharistie), et qui se propose à nous comme une aide à la prière chantée.

P. Thibaut et Olivier Gay

Prions ensemble

◊ Intention du Pape :



Pour les valeurs du sport

« Prions pour que le sport soit un instrument de paix, de rencontre et de dialogue entre les cultures et les nations, et que par lui soient promues des valeurs telles que le respect, la solidarité et le dépassement personnel. »

◊ État religieux :

MARIAGE		
Ville	Nom et prénom	Date célébration
Brain	Quentin HERVE et Aanor JOUAN	02/05/2026
Langon	Raphaël METAIS et Alexandra VANEZ	02/05/2026

DECES / INHUMATION			
Ville	Nom et prénom	Age	Date obsèques
Langon	Monsieur Philippe RENOUARD	72	13/05/2026



◊ Intentions des messes de juin 2026 :

Les intentions de messes sont à déposer au plus tard le 10 du mois précédent, afin que la listes des intentions soit complète

Semaine du 7 au 13 juin BRAIN	Mr Pierre DERENNES

Semaine du 14 au 20 juin LANGON	Mme Annick KERDILES
	Mr Jean HEUZE
	Mr Bernard ROUAUD, vivants et défunts de la famille
	Docteur Jacques LEROUX
	Famille RACAPE HAREL
	Mr François DANDE
	Mr Albert GAUDICHON, son fils Yann et les défunts de la famille
	Défunts des familles GUIHAIRE LELIEVRE
	Mr Robert GUERIN
	Mr André TRESSEL, Paul GUIHEUX et parents défunts
	Mr Bernard BODIGUEL
	Famille GAUVIN HEUZE
	Mr Jean SALMON
	Mme Marguerite MASSIOT et défunts de la famille
	Mr Jean-Baptiste BASSIN

Semaine du 15 au 21 juin CHAPELLE DE BRAIN	Mme Emilia SENAND et sa fille Caroline et les défunts de la famille
	Mr Roger BENOIT
	Mr Jacques MONTARET et parents défunts
	Mr Michel SENAND
	Mr Marcel LAIGLE et parents défunts

Semaine du 22 au 30 juin RENAC	Mr Georges POIRIER

LES MESSES DANS NOS PAROISSES

PAROISSE SAINT MELAINE				
Dates	**Heure**	**Lieu**	**Équipe liturgique & Lecteurs**	**Animateur**
Dimanche 7 juin	10h30	**Brain**	Equipe 1 Catherine JubinMarie-France Davis	J. Baranger
Dimanche 14 juin	10h30	**Langon**	Equipe 3 Berdanette Guihaire Fernande Levesque	C. Dandé-Klos
Dimanche 21 juin	10h30	**La Chapelle de Brain**	RPI St Melaine	RPI St Melaine
Dimanche 28 juin	10h30	**Renac**	Équipe 6 Sylvie Morisseau Monique Ollivier	O. Gay

PAROISSE SAINT CONWOION			
Les dimanches 7, 14 juin Messes à St Charles À 10h30 et 18h *changement : plus de messe à St Charles le samedi soir	Dimanche 7	9h	Sainte-Marie
	Dimanche 14	9h	Bains sur Oust
	Dimanche 21	10h30	Sainte-Marie Chapelle St Jean d'Epileur
	Dimanche 28	10h30	Bains sur Oust Chapelle St Méen

PAROISSE SAINT CONWOION : Horaires des messes de semaine	
Lundi à 9h	Chapelle des Congrégations
Mardi à 7h15	Chapelle des Congrégations (hors vacances scolaires)
Mercredi à 9h	Saint Charles
Jeudi à 9h et à 12h30	La Chapelle de l'Hôpital
	La Chapelle des Congrégations (hors vacances scolaires)
Vendredi à 18h30	La Chapelle des Congrégations (Adoration et confessions à 15h ou à 18h pendant les vacances scolaires)
A la ROCHE du THEIL messes en journée à 11h30, le dimanche messe à 11h	

RAPPEL : Nos églises sont ouvertes chaque jour

Brain : tous les dimanches après-midi à partir de 14h30,
La Chapelle : tous les jeudis de 9h à 17h,
Renac : samedi après-midi,
Langon : samedi et dimanche, toute la journée.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Si vous désirez rencontrer un prêtre
Les personnes qui désirent rencontrer un prêtre pour se confesser ou pour tout autre raison, peuvent s'adresser au presbytère de Redon.
Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ☎ 02 99 71 10 53

Baptêmes et mariages
Les personnes qui désirent célébrer un baptême ou un mariage doivent prendre contact avec le secrétariat du presbytère de Redon ☎ 02 99 71 10 53.

Les horaires d'ouverture du secrétariat des paroisses Saint-Conwoïon et Saint-Melaine :

- lundi matin de 9h à 11h30 *(accueil)*
- mardi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
- mercredi après-midi de 14h à 17h30 *(accueil)*
- jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
- vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
- fermé le samedi

Saint Melaine
Saint Conwoïon
Paroisses du pays de Redon

Vous pouvez aussi laisser un message ou envoyer un mail sur le site du
Secrétariat des Paroisses Saint Melaine et Saint Conwoïon
secretariat@eglisepaysredon.bzh

Obsèques En cas de décès, les familles prendront contact avec :

A Langon	Mme Annick Gicquel	02 99 08 77 71
A La Chapelle	Mme Catherine Jubin M. Victor Chérel	06 58 57 85 29
A Brain :	Mme Marie-Madeleine Divet	02 99 70 21 29
A Renac	Mme Andrée Poirier	02 99 72 09 89

Envoyés en mission par Mgr d'Ornellas, les guides des funérailles sont :

Pour Brain et La Chapelle	Mme Catherine Jubin M. Victor Chérel	06 58 57 85 29
Pour Langon	M. Jean-Pierre Flaux	06 07 40 52 05
Pour Renac	M. Victor Chérel	02 99 70 22 00

Messes pour les défunts :

Les personnes désirant faire dire des messes pour les défunts de leur famille peuvent remettre leur demande **avant le 10 du mois** qui précède aux personnes nommées ci-dessous :

- Pour Brain à Mme Marie-Madeleine Divet 02 99 70 21 29
- Pour La Chapelle à Mme Thérèse Chérel 02 99 70 22 00
- Pour Langon à Mme Annick Gicquel 02 99 08 77 71
- Pour Renac à Mme Andrée Poirier 02 99 72 09 89

Madame Michelle DAVID coordonne l'ensemble de ce service.
Vous pouvez aussi la contacter directement. Tél : 02 99 08 70 59
Envoyer un courrier au 12 Rue de Renac 35660 Langon

Site des paroisses : http://eglisepaysredon.bzh

LES MENHIRS DE LANGON - Mensuel
Paroisse Saint Melaine en Pays de Redon
Abonnement annuel : 20 € Règlement par chèque
IMPRIMERIE : Paroisse de Langon – 35660 – CPPAP n° 72304
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Monsieur le Curé de La PAROISSE SAINT MELAINE en PAYS DE REDON

Prière à Saint-Pierre et Saint Paul

Ô glorieux apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ,
Saint Pierre, le roc sur lequel l'Église fut fondée,
et saint Paul, l'ardent missionnaire des nations,
nous vous invoquons avec ferveur et confiance.
Saint Pierre, toi qui fus choisi par le Christ
pour guider son troupeau et affermir la foi de tes frères,
intercède pour nous afin que notre foi ne défaille jamais,
même dans l'épreuve, même dans le doute.
Apprends-nous à aimer l'Église, malgré ses faiblesses,
et à servir nos frères avec humilité,
comme toi qui, malgré ton reniement, fus relevé par la miséricorde.

Saint Paul, toi qui as entendu l'appel du Ressuscité
sur le chemin de Damas et as changé de vie,
donne-nous le courage de la conversion sincère,
la force de témoigner de l'Évangile sans crainte,
et l'élan d'annoncer l'amour du Christ à ceux qui l'ignorent.
Toi qui as porté la Parole aux confins du monde,
éclaire notre route quand nous ne savons plus où aller.



Vous deux, colonnes de la foi, martyrs de l'amour divin,
vous avez versé votre sang pour le Nom de Jésus.
Faites grandir en nous le zèle missionnaire,
le désir de l'unité, la fidélité jusqu'au bout.
Dans ce monde blessé et troublé,
soyez nos guides, nos protecteurs, nos modèles.

Saint Pierre, donne-nous l'amour de la vérité.
Saint Paul, donne-nous la joie de la charité.
Tous deux, donnez-nous la paix du cœur
et le feu de l'espérance.

Par vos prières, que nous marchions chaque jour
dans la lumière du Christ,
unis dans une même foi,
et confiants en l'amour du Père,
dans l'attente de la gloire éternelle.

Amen.